



# Limousin Palestine

Groupe local de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS)  
Bulletin de liaison n° 48 mars-juin 2018



La porte de Damas à Jérusalem en 1900  
Photo: Library of Congress.

2018: la poursuite de la Naqba.

Rien ne semble vouloir arrêter la sinistre besogne du gouvernement israélien, au contraire, tout semble l'encourager; absence de pression politique de la part des gouvernements européens pour stopper la colonisation de la Cisjordanie et le blocus de Gaza, et décision du gouvernement des USA d'accéder aux desiderata de la droite dure israélienne c'est à dire faire de Jérusalem la capitale d'Israël et ainsi encourager l'annexion de la ville au mépris de toutes les résolutions internationales. La colonisation accélérée des quartiers est de Jérusalem et l'extension des colonies situées autour de Jérusalem visent à assurer une continuité territoriale entre la grande colonie de Maale Adounim et Jérusalem et ainsi s'accaparer Jérusalem. C'est l'issue de la dernière croisade en date de cette ville symbole. L'espace de vie des Palestiniens se rétrécit inexorablement. Le blocus de Gaza qui dure depuis plus de dix ans continue de dévaster la région et la vie des habitants. La volonté du gouvernement israélien est de briser toute résistance palestinienne en s'employant à arrêter les militants de droits humains comme Salah Hamouri, avocat franco-palestinien, Khalida Jarrar, députée palestinienne. Ceux qui résistent à la construction du mur et à l'armée israélienne comme la jeune Ahd Tamimi.

La politique d'Israël s'emploie à rendre la vie des Palestiniens impossible; entraves dans la liberté de circuler, se soigner, s'instruire...

La naqba jusqu'à quand ?

Isabelle Jauberteau

## Prochains Rendez-vous

### **5 heures pour la Palestine**

Samedi 31 mars à partir de 18h 00

Salle du Temps Libre Leo Lagrange  
(derrière la Mairie) à Limoges.

Chorale des  
Résistances Sociales, Artisans du Monde,  
lecture de poèmes, infos sur la campagne  
BDS et parrainage des prisonniers  
palestiniens,  
buffet solidaire (prix libre)...

### **Séance cinéma au Lido**

Mardi 24 avril à 20 h 30

Projection du film « On récolte ce que l'on sème » en présence du réalisateur Alaa Achcar.

### **Lire à Limoges**

27-29 avril

Auteur invité: Jean-Pierre Bouché  
« Palestine. Histoire d'une dépossession »  
Coédité par Scribest-Récit Présent.

### **Conférence**

Vendredi 27 avril à 20 h 30

CIRA, 64 av. de la Révolution  
Présentation « Palestine. Histoire d'une  
dépossession » et situation actuelle en  
Palestine par Jean-Pierre Bouché.

### **Assemblée Générale de l'association**

Vendredi 25 mai à 18 h 00

Maison des Droits de l'Homme, 37 av. F.  
Mistral, Limoges.

## LIBERTE POUR SALAH et les prisonniers politiques palestiniens.

Peut-on appeler Etat démocratique un pays qui pratique la « détention administrative », c'est à dire une procédure permettant à l'armée de maintenir quiconque en prison sans chef d'accusation et sans preuve pour des périodes de six mois renouvelables à l'infini ? La réponse est bien entendu « NON ». Pourtant, ce n'est pas de l'Iran ou de la Corée du nord qu'il est question ici, mais de la « seule (prétendue) démocratie au Proche Orient », comme aime à se définir Israël.

Il y a actuellement dans ce pays 450 personnes, hommes, femmes et enfants, détenus dans ces conditions. Notre compatriote Salah Hamouri, avocat franco-palestinien militant de la cause palestinienne, est de celles-là. Arrêté à son domicile de Jérusalem Est, il est actuellement dans une prison du Neguev avec 2400 autres prisonniers palestiniens, dont 300 en détention administrative. Son dossier est tenu secret, il ne sait donc pas ce dont on l'accuse et de ce fait, n'a aucun droit à la défense et fait l'objet d'un arbitraire total.

Ce n'est pas la première fois que Salah est emprisonné. Condamné en 2005 à 7 ans sur des accusations totalement fantaisistes, il avait été libéré en 2011 et avait passé son diplôme d'avocat. Le 20 août, il prêtait serment au Barreau de Ramallah et le 23, à 4 heures du matin, l'armée israélienne défonçait sa porte.

La situation de Salah est emblématique de celle des prisonniers palestiniens en Israël, et plus largement du traitement qui leur est réservé par la justice de l'occupant. Elle est aussi emblématique de l'attitude discriminatoire de l'Etat français vis à vis de ses citoyens. En effet, il n'est que de rappeler la différence de traitement avec Loup Bureau, emprisonné en Turquie sur des accusations là aussi fantaisistes (membre d'une « organisation terroriste ») et bien vite libéré (et nous nous en réjouissons), alors que la Turquie n'est pas un modèle de tolérance, c'est le moins que l'on puisse dire.

Avec Salah, nous demandons que l'Etat français prenne position pour défendre les droits de ses citoyens partout dans le monde et exige sa libération immédiate et sans conditions. En France et de par le monde, de nombreuses personnalités et associations, syndicats, élus, ONG, partis politiques, ont lancé un appel en ce sens et constitué un comité de soutien. On y trouve notamment Amnesty, la LDH, la FIDH, le MRAP, le Syndicat des avocats de France, l'UNEF, la CGT, la FSU et bien d'autres. Cet appel souligne le silence aussi bien des autorités françaises que des grands médias (à l'exception notable de l'Humanité), qui mettent une seconde fois Salah en prison, celle du silence.

Lorsqu'il était libre, Salah militait pour le soutien aux prisonniers palestiniens, expliquant qu'il était important de leur écrire pour leur dire, à eux, mais aussi à leurs geoliers, qu'on ne les oubliait pas. Aujourd'hui, il est possible, avec un timbre à 1,30 euros, de rendre son dû à notre camarade en lui écrivant quelques mots de réconfort à l'adresse suivante :

Salah Hamouri - Megiddo Prison - Megiddo - P.O. Box 2424 - Israël.

Pour plus d'infos : [libertepoursalah@gmail.com](mailto:libertepoursalah@gmail.com).

Michèle Gay



Lire à Limoges 2017  
Photo: Sylvie Voisin.

## Poème pour Ahed Tamimi

*Une jolie fille de 17 ans a fait quelque chose de grave*

*Et lorsqu'un fier officier israélien*

*A perquisitionné sa maison*

*Elle lui a foutu une baffe.*

*Elle est née dans cette situation et avec cette gifle*

*50 ans d'occupation et humiliation*

*Et le jour où l'histoire de ce combat sera racontée*

*Toi Ahed Tamimi,*

*Aux cheveux rouges*

*Comme David qui a giflé Goliath*

*Tu seras au même rang que*

*Jeanne d'Arc, Hannah Senesh et Anne Frank*

C'est le chanteur-poète israélien Jonathan Geffen qui a osé écrire ce texte, dédié à Ahed Tamini, la jeune palestinienne, emprisonnée en Israël depuis décembre dernier. Et pour avoir osé écrire et publier ce texte, le chanteur-poète a subi une vindicte horrifiée de la part des médias officiels de son pays. Le ministre de la défense en personne a demandé que soit boycotté « cet ivrogne » et « gauchiste » dont les propos « écœurants » en faveur d'Ahed Tamimi, « une provocatrice », sont du niveau « d'Al-Manar appartenant au Hezbollah » !

Cette « provocatrice », c'est donc Ahed Tamini, une jolie jeune fille aux cheveux bouclés et au regard fier, qui vient de passer son anniversaire dans une prison israélienne ; Elle a eu 17 ans le 31 janvier dernier. Quel délit « gravissime » a donc commis cette mineure, pour justifier cet emprisonnement ? Le 17 décembre 2017, l'armée a fait irruption chez elle, à Nabi Saleh, en Cisjordanie occupée. Ce jour là, en compagnie de sa mère et de sa cousine, alors qu'elles tentaient de défendre le domicile familial de l'incursion brutale des soldats, elles furent toutes trois bousculées violemment. Ahed criait « Ne me touchez pas », se débattait, donnait des coups de pied, puis elle gifla à mains nues, un soldat armé jusqu'aux dents; cela sous l'œil d'une caméra, et c'est ainsi que la scène fit le tour des réseaux sociaux, provoquant émotion et indignation des uns, réactions méchamment racistes des autres. Et deux jours après, le 19 décembre, cette gamine, cette adolescente à peine sortie de l'enfance, fut réveillée dans son sommeil, et enlevée en pleine nuit dans sa maison, par un peloton de soldats de Tsahal. Et depuis, elle attend son procès en prison. Le site Infos-Israël News rappelle que la « terroriste » s'était déjà rendue coupable auparavant d'attaques contre des soldats. Il est vrai que l'on peut voir sur Internet un autre film, daté de 2013, où apparaît Ahed, alors âgée d'à peine 11 ans. Toute frêle et blonde, elle interpellait déjà un soldat armé. C'est la voix tremblante de colère qu'elle lui criait « Où l'avez-vous amené, mon frère ? » C'est de son jeune frère de 12 ans, gravement brutalisé par les soldats, (il avait un bras fracturé) qu'elle s'inquiétait alors. Depuis sa plus tendre enfance, Ahed voit les colons israéliens occuper illégalement son pays, et dans le même temps, elle s'inquiète et se révolte pour ses proches, qu'elle voit brutalisés, arrêtés, tués....Le procès d'Ahed a débuté en février et il est important que la communauté internationale se mobilise pour sa libération, ainsi que pour le respect des droits des enfants palestiniens, car elle n'est pas la seule à être maltraitée, et détenue dans les geôles d'Israël. Human Rights Watch dénonce régulièrement la force excessive à laquelle a recours l'armée israélienne pour arrêter ou placer en détention des enfants. 339 enfants palestiniens ont été arrêtés par Israël entre janvier et mai 2017. Dans les prisons israéliennes, les enfants sont maltraités, privés de nourriture, de sommeil, souvent torturés. Pour Ahed et pour tous les enfants palestiniens, manifestons notre solidarité, élevons très fort nos voix pour dire notre indignation, et nos exigences de justice !

Rose-Marie David

Sarah Katz et Pierre Stambul Lire à Limoges 2017  
Photo: Sylvie Voisin.

